

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANOGO MAMARO HAMZA » en abrégé « SMH-SARL »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PLATEAU-DOKUI, Lot 119, Ilot 119

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Fév. 2023 , et enregistrés au CEPICI le jeudi 02 mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOGO MAMARO HAMZA » en abrégé « SMH-SARL »

Objet : - BTP,
- CONSTRUCTION, REHABILITATION, RENOVATION,
-PROMOTEUR IMMOBILIER,
-GESTION IMMOBILIERE,
-MATERIELS ET CABLAGE INFORMATIQUE,
-FOURNITURES DE BUREAU ET MATERIELS INFORMATIQUE,
-DISTRIBUTION,
-COMMERCE IMPORT-EXPORT,
-DISTRIBUTION MOBILE MONEY ET TRANSFERT D' ARGENT,
- PRESTATION DE SERVICES DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO PLATEAU-DOKUI, Lot 119, Ilot 119

Dirigeant(s) M TRAORE HAMZA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02702 du 02/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18450/GTCA/RC/2023 du 02/03/2023

